



STAR ASSURANCES

Rapports des commissaires aux comptes

Exercice Clos le 31/12/2020

Avril 2021

ECC MAZARS

IMMEUBLE MAZARS, RUE DU LAC GHAR EL MELH,
LES BERGES DU LAC 1053 TUNIS - TUNISIE
TÉL. : +216 71 96 33 80
FAX : +216 71 96 43 80
www.mazars.com.tn
EMAIL : mazars.tunisie@mazars.com.tn
RNE : 0578728R

GAC AUDIT & CONSEIL

09, RUE IBN HAFS, MUTUELLE VILLE, 1002 TUNIS,
TUNISIE
TEL.: +216 71 288 259
FAX : +216 71 28 98 27
www.cpaai.com
EMAIL : gac.audit@gnet.tn
RNE : 0633094S

I. RAPPORT GENERAL

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire du 30 juin 2020, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **365 412 862** Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **16 398 079** Dinars.

Ce rapport a été établi sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au « Covid-19 ». Par conséquent, les sujets présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de l'évolution de la crise liée au « Covid-19 ».

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers « PA3- Provisions Techniques Brutes » traitant, en l'occurrence, de l'effet des reports des échéances au titre des emprunts bancaires sur les engagements techniques de la Compagnie.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques :

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2020, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 823 861 070 dinars au regard d'un total bilan de 1 324 783 713 dinars, ce qui représente 62% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans la note « 4.9-Provisions Techniques » des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios règlementaires de la Compagnie.

Réponses d'audit apportées

Nous avons, à partir des entretiens avec la Direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par la Compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier le respect des dispositions légales et règlementaires applicables à la Compagnie en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance»,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la Compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Faire appel à un actuair inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »,

- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuairer,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » et « 4.9-Provisions techniques » relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

b. Evaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note aux états financiers « 4-2 Placement ».

Au 31 Décembre 2020, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 951 813 637 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 38 369 973 dinars, soit un montant net de 913 443 664 dinars, représentant 69% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,

- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous avons relevé certaines insuffisances qui ont été consignées dans nos rapports sur l'évaluation du système de contrôle interne et du système d'information communiqués à la Compagnie.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « STAR ASSURANCES » avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 07 avril 2021
Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Hedi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil
Selma LANGAR

II- RAPPORT SPECIAL

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de nouvelles conventions et opérations conclues au cours de l'exercice 2020, telles que visées par les textes indiqués.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

En application de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie durant l'exercice en cours :

- La convention de gestion de l'actionariat conclue avec la STB ayant pour objet la réalisation des services financiers des titres émis et à émettre par la STAR et l'accomplissement des formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR.

La rémunération annuelle de la STB au titre de l'exercice 2020 s'élève à 11 000 dinars Hors TVA.

- La convention de bancassurance conclue avec la STB ayant générée un montant de commission brute de 3 695 861 dinars au titre de l'exercice 2020.

- La participation de Groupama Assurances Mutuelles aux traités « Incendie » avec une part de 20% aux mêmes conditions financières que les autres réassureurs suiveurs.

Il est à signaler que Groupama Assurances Mutuelles, société mère de Groupama Holding Filiales et Participations, a intégré le programme de réassurance conventionnelle de la STAR à partir du 1^{er} janvier 2019 en tant que suiveur.

Le détail des principales composantes des comptes techniques du Groupama Assurances Mutuelles établis en 2020 se présente comme suit :

- Les primes cédées s'élèvent à 998 465 dinars,
- La part des réassureurs dans les règlements des sinistres s'élèvent à 52 418 dinars,
- Les commissions reçues s'élèvent à 327 313 dinars.

Par ailleurs, le compte courant réassureur « GROUPAMA » présente un solde comptable débiteur de 227 889 dinars à la date du 31/12/2020.

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

C1. Les obligations et engagements de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales et fixés par le conseil d'administration réuni en date du 29 août 2017 se détaillent comme suit :

Le Directeur Général a bénéficié des salaires et des avantages suivants :

- a. Un salaire mensuel qui se détaille en :
 - Salaire net mensuel de 6 500 Dinars
 - Cotisation sociale à la charge de l'employé 1 176 Dinars
 - Une retenue sur impôts sur le revenu de 3 483 Dinars
 - Charges sociales patronales de 2 993 Dinars
- b. Prime d'intéressement au titre de l'année 2019 et servie en 2020 :
 - Prime d'intéressement nette de 23 154 Dinars
 - Une retenue sur impôts sur le revenu de 12 663 Dinars
 - Charges sociales patronales de 7 975 Dinars
- c. Les avantages en nature suivants :
 - Une voiture de fonction ;
 - 500 litres de carburant par mois ;
 - La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 535 Dinars.

C2. Les obligations et engagements de la Société « Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers, arrêtés au 31 décembre 2020, se présentent comme suit :

	Président Du Conseil D'administration		Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme	13 800		181 247	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
TOTAL	13 800		181 247	-

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2020 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel de 8 000 dinars par administrateur, par membre du comité permanent d'audit, par membre du

comité financier du pilotage, par membre du comité de gestion des risques et par membre de comité de rémunération.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 96 000 dinars pour les jetons de présence et 76 000 dinars pour les rémunérations des autres comités.

Tunis, le 07 avril 2021
Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Hedi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil
Selma LANGAR

III- ETATS FINANCIERS

	Page
Bilan	12
Etat de résultat technique de l'assurance non-vie	14
Etat de résultat technique de l'assurance vie	15
Etat de résultat	16
Etats de flux de trésorerie	17
Tableau des engagements reçus et donnés	18
Notes aux états financiers	19

Bilan au 31/12/2020

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN	au 31/12/2020			au 31/12/2019	au 31/12/2019
	brut	amortissements et provisions:	net	net (*) Retraité	net Publié
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	15 578 163	9 394 688	6 183 475	6 581 732	6 581 732
AC13 Fonds commercial	0				
	15 578 163	9 394 688	6 183 475	6 581 732	6 581 732
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines					
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	22 031 404	15 696 704	6 334 700	6 021 637	6 021 637
	22 031 404	15 696 704	6 334 700	6 021 637	6 021 637
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions	36 222 146	7 417 302	28 804 844	29 392 504	34 729 704
AC311 Terrains et constructions d'exploitation(*)	29 123 396	5 356 431	23 766 965	24 223 393	29 560 594
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 098 750	2 060 871	5 037 879	5 169 111	5 169 111
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	121 253 855	23 686 568	97 567 287	99 253 018	99 253 018
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	121 253 855	23 686 568	97 567 287	99 253 018	99 253 018
AC33 Autres placements financiers	789 555 151	7 266 103	782 289 048	755 331 238	755 331 238
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	33 670 965	6 020 493	27 650 472	26 073 872	26 073 872
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	735 081 452	650 502	734 430 950	701 588 450	701 588 450
AC334 Autres prêts	14 392 661	28 976	14 363 685	15 276 326	15 276 326
AC336 Autres	6 410 073	566 133	5 843 940	12 392 589	12 392 589
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 782 485	0	4 782 485	4 960 762	4 960 762
	951 813 637	38 369 973	913 443 664	888 937 522	894 274 722
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provision pour primes non acquises	9 933 365	0	9 933 365	11 005 961	11 005 961
AC530 Provision pour sinistres (vie)	241 887	0	241 887	0	0
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	65 033 592	0	65 033 592	58 000 445	58 000 445
AC541 Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	4 660 632	0	4 660 632	5 466 121	5 466 121
	79 869 476	0	79 869 476	74 472 526	74 472 526
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	214 652 336	59 451 092	155 201 244	162 965 852	162 965 852
AC611 Primes acquises et non émises	26 150 345	0	26 150 345	26 435 539	26 435 539
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	140 247 822	54 295 568	85 952 254	94 247 399	94 247 399
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	48 254 169	5 155 524	43 098 646	42 282 914	42 282 914
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	18 341 737	6 282 218	12 059 519	12 000 229	12 000 229
AC63 Autres créances	44 177 261	1 041 207	43 136 054	32 737 198	27 399 997
AC631 Personnel	102 087	2 210	99 877	623 609	623 609
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	31 649 890	0	31 649 890	24 422 129	24 422 129
AC633 Débiteurs divers (*)	12 425 284	1 038 997	11 386 287	7 691 460	2 354 259
AC64 Créances sur ressources spéciales	277 171 334	66 774 516	210 396 818	207 703 279	202 366 078
AC7 Autres éléments d'actif					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	52 015 127	0	52 015 127	6 397 524	6 397 524
AC72 Charges reportées	18 347 977	0	18 347 977	12 833 690	12 833 690
AC721 Frais d'acquisition reportés	18 347 977	0	18 347 977	12 833 690	12 833 690
AC73 Comptes de régularisation Actif	36 867 678	0	36 867 678	31 849 593	31 849 593
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	34 935 497	0	34 935 497	29 716 100	29 716 100
AC732 Estimations de réassurance	465 712	0	465 712	508 003	508 003
AC733 Autres comptes de régularisation	1 466 469	0	1 466 469	1 625 490	1 625 490
AC74 Ecart de conversion	1 324 798	0	1 324 798	1 292 615	1 292 615
	108 555 580	0	108 555 580	52 373 422	52 373 422
Total de l'actif	1 455 019 594	130 235 881	1 324 783 713	1 236 090 116	1 236 090 116

(*) Les montants relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été retraités à des fins comparatives

Bilan au 31/12/2020

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES:			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital	169 867 210	167 441 173
CP3	Rachat d'actions propres	0	0
CP4	Autres capitaux propres	1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté	154 144 385	143 593 273
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		349 014 783	336 037 634
CP6	Résultat de l'exercice	16 398 079	22 057 373
Total capitaux propres avant affectation		365 412 862	358 095 007
PASSIF:			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23	Autres provisions	8 511 750	2 625 000
		8 511 750	2 625 000
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310	Provision pour primes non acquises	107 971 432	109 301 130
PA320	Provision d'assurance vie	58 979 200	53 922 413
PA330	Provision pour sinistres (vie)	21 545 120	19 552 073
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	605 701 120	559 003 814
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	161 605	77 894
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	13 186 539	13 047 315
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	423 215	1 507 457
PA360	Autres provisions techniques (vie)	0	0
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	15 892 839	15 493 941
		823 861 070	771 906 037
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		16 350 330	15 365 916
PA6 Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	22 476 875	22 912 799
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	9 568 638	9 793 936
PA63	Autres dettes	31 207 461	28 929 790
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	6 768 837	6 360 372
PA632	Personnel	5 778 277	6 443 600
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 349 477	7 647 658
PA634	Créditeurs divers	9 310 870	8 478 160
		63 252 974	61 636 525
PA7 Autres passifs			
PA71 Comptes de régularisation Passif		45 388 172	24 557 857
PA711	Estimations de réassurance		
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	45 388 172	24 557 857
PA72 Ecart de conversion		2 006 555	1 903 774
		47 394 727	26 461 631
Total du Passif		959 370 851	877 995 109
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 324 783 713	1 236 090 116

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 31/12/2020

(chiffres arrondis en dinars)

		Opérations brutes 31/12/2020	cessions et/ou rétrocessions 31/12/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Opérations nettes 31/12/2019 (*) Retraité	Opérations nettes 31/12/2019 Publié	
PRNV1	Primes acquises						
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	329 127 423	33 807 155	295 320 268	310 816 471	310 816 471
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	1 329 698	1 072 595	257 103	-3 322 475	-3 322 475
			330 457 121	34 879 750	295 577 371	307 493 997	307 493 997
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	40 872 824	0	40 872 824	48 447 112	48 199 311
PRNV2	Autres produits techniques	+	472 446	0	472 446	599 018	599 018
CHNV1	Charge de sinistres						
CHNV11	Montants payés	-	234 644 801	-9 992 793	224 652 008	286 242 337	278 984 998
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	46 697 307	-7 201 880	39 495 427	-3 580 423	-3 580 423
			281 342 108	-17 194 673	264 147 435	282 661 914	275 404 575
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	+/-	398 898	0	398 898	976 646	976 646
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes		6 500 179	-411 078	6 911 257	4 688 057	4 688 057
CHNV4	Frais d'exploitation						
CHNV41	Frais d'acquisition	-	50 236 956	0	50 236 956	49 067 363	35 964 849
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-5 514 287	0	-5 514 287	-1 164 906	-1 164 906
CHNV43	Frais d'administration	-	27 072 042	0	27 072 042	22 031 549	25 552 809
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+	0	8 486 355	8 486 355	8 229 731	8 229 731
			71 794 711	8 486 355	63 308 356	61 704 274	52 123 020
CHNV5	Autres charges techniques	-	10 581 926	0	10 581 926	10 434 347	29 484 193
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	+/-	0	0	0	0	0
RTNV	résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	+/-	1 184 569	9 609 800	-8 425 231	-3 925 112	-6 384 166

(*) les montants relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été retraités à des fins comparatives

L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 31/12/2020

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>Opérations brutes</u> <u>31/12/2020</u>	<u>cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2020</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2019</u> (*) Retraité	<u>Opérations nettes</u> <u>31/12/2019</u> Publié
PRV1 Primes						
PRV11 Primes émises et acceptées	+	32 266 680	1 597 720	30 668 960	29 338 930	29 338 930
PRV2 Produits de placements						
PRV21 Revenus des placements	+	6 310 796	0	6 310 796	6 021 897	6 021 897
PRV22 Produits des autres placements	+					
		6 310 796	0	6 310 796	6 021 897	6 021 897
Reprise de corrections de valeur sur placements	+	0	0	0	0	0
PRV23 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	218 207	0	218 207	113 501	113 501
		218 207	0	218 207	113 501	113 501
PRV4 Autres produits techniques	+	2 575	0	2 575	0	0
CHV1 Charge de sinistres						
CHV11 Montants payés	-	9 838 273	-1 245 383	8 592 890	8 183 740	7 357 354
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	./-	1 993 047	-73 154	1 919 892	3 142 264	3 142 264
		11 831 320	-1 318 537	10 512 783	11 326 004	10 499 618
CHV2 Variation des autres provisions techniques						
CHV21 Provision d'assurance vie	./-	3 972 545	0	3 972 545	5 976 357	5 976 357
		3 972 545	0	3 972 545	5 976 357	5 976 357
CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes		83 711	0	83 711	47 593	47 593
CHV4 Frais d'exploitation						
CHV41 Frais d'acquisition	-	5 471 292	0	5 471 292	5 055 520	2 891 776
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	./-	0	0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration	-	1 503 498	0	1 503 498	1 007 745	2 176 651
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	0	0	1 767	1 767
		6 974 790	0	6 974 790	6 061 497	5 066 660
CHV5 Autres charges techniques	-	683 277	0	683 277	677 682	485 050
CHV9 Charges de placements						
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	672 755	0	672 755	58 085	107 225
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0	0	0	0	0
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0	0	0	0
		672 755	0	672 755	58 085	107 225
Moins values non réalisées sur placements	-	0	0	0	0	0
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-	0	0	0	0	0
RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		14 579 861	279 183	14 300 678	11 327 114	13 291 827

(*) Les montants relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été retraités à des fins comparatives

L'état de résultat arrêté au 31/12/2020

(chiffres arrondis en dinars)

			<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u> (*) Retraité	<u>31/12/2019</u> Publié
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-/-	-8 425 231	-3 925 112	-6 384 166
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	./-/-	14 300 679	11 327 114	13 291 827
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)				
PRNT11	Revenus des placements	+	78 980 079	71 276 014	71 276 014
PRNT12	Produits des autres placements	+			
			78 980 079	71 276 014	71 276 014
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	26 257 228	24 831 692	24 831 692
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	3 404 676	3 446 813	3 446 813
			29 661 904	28 278 505	28 278 505
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)				
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	18 852 570	1 580 369	1 947 666
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	24 110 481	25 224 570	25 224 570
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	5 600 207	939 991	939 991
			48 563 258	27 744 930	28 112 228
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	40 872 824	48 447 112	48 199 311
PRNT2	Autres produits non techniques	+	663 883	723 678	723 678
CHNT3	Autres charges non techniques	-	8 186 966	2 791 432	2 177 594
	Résultat provenant des activités ordinaires		17 558 266	28 696 725	28 696 725
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	805 747	6 115 192	6 115 192
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		16 752 519	22 581 533	22 581 533
PRNT4	Gains extraordinaires	+			
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	354 440	524 159	524 159
	Résultat extraordinaire		-354 440	-524 159	-524 159
	Résultat net de l'exercice		16 398 079	22 057 373	22 057 373
CHNT6/PRN	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)				
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables		16 398 079	22 057 373	22 057 373

(*) les montants relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été retraités à des fins comparatives

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2020

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	373 763 775	420 387 318
Sommes versées pour paiement des sinistres	-216 334 011	-283 206 539
Encaissements des primes reçues (acceptation)	2 219 781	343 670
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-1 035 231	-3 216
Commissions versés sur les acceptations	-616 291	-70 371
Décaissements des primes pour les cessions	-39 847 759	-24 676 960
Encaissements des sinistres pour les cessions	18 324 639	8 754 892
Commissions reçues sur les acceptations	9 946 869	5 966 342
Commissions versées aux intermédiaires	-35 350 933	-34 317 952
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-34 436 425	-33 670 986
Variation des dépôts auprès des cédantes	-18 154	-883 962
Variation des espèces reçus des cessionnaires	-3 314 623	0
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-140 344 696	-96 751 992
Encaissements liés à la cession de placements financiers	123 627 025	49 819 266
Taxes et impôts versés au trésor	-71 570 689	-74 842 530
Produits financiers reçus	79 162 255	69 686 629
Autres mouvements	-6 401 209	-1 708 198
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	57 774 324	4 825 412
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 682 251	-2 412 934
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	41 051	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	-5 538 160
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	93 000	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-852 000	-1 534 500
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-3 400 200	-9 485 594
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	-8 756 521	-7 048 770
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-8 756 521	-7 048 770
Variation de trésorerie	45 617 603	-11 708 952
Trésorerie au début de l'exercice	6 397 524	18 106 476
Trésorerie à la clôture de l'exercice	52 015 127	6 397 524

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES
AU 31/12/2020
(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
<u>Engagements reçus</u>		
cautions reçues	4 191 166	3 987 547
cautions agents généraux	3 070 000	2 694 000
TOTAL	7 261 166	6 681 547
<u>Engagements données</u>		
cautions données	4 022 646	3 663 664
titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
TOTAL	4 355 446	3 996 464

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31/12/2020**

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Registre de commerce** : B 17339 1996 – Tunis
- **Matricule fiscal** : 0002388 V P M 000
- **E-mail** : star @star.com.tn
- **Site web** : www.star.com.tn
- **Effectif** : 593

2- FAITS MARQUANTS

L'exercice 2020 a connu les faits marquants suivants :

- Le bilan clos au 31 décembre 2020 totalise 1 324 ,784 MD contre 1 236, 090 MD AU 31 décembre 2019 accusant ainsi une augmentation de 7%.
- La situation au 31 décembre 2020 dégage un bénéfice net d'impôt de 16,398 MD contre un bénéfice de 22,057 MD au 31 décembre de l'exercice précédent.
- Les primes acquises s'élèvent à 362 ,724 MD en 2020 contre 370,581 MD en 2019 accusant une légère baisse de 2% et ceci rentre dans la politique de la société de développement rentable et assainissement du portefeuille de la branche automobile.
- Les charges des sinistres des affaires directes et acceptées s'élèvent à 293 ,173 MD en 2020 contre 300,200 MD en 2019 soit une baisse de 2%.
- Les placements totalisent au 31 décembre 2020 un montant net de 913, 444 MD contre 888,937 MD au 31 décembre 2019 et ceci après le reclassement du montant du terrain du perle de lac dans un compte de créance.
- Les provisions techniques nettes de recours ont enregistré une augmentation de 51,995 MD en passant de 771,906 MD en 2019 à 823,861 MD au 31 décembre 2020.
- Des produits de placements nets totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 65,935 MD contre 77,470 MD en 2019 soit une baisse de 15% qui est due essentiellement de l'instauration de la retenue à la source libératoire sur les revenus des capitaux mobiliers.

3- NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 , 27 , 28 , 29 , 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2020, se résument comme suit :

4-1 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

4-2 Placements :

a- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation :

- Des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette des amortissements (pour les biens amortissables),
- Des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Par ailleurs, suite au transfert des droits et engagements de la STAR issus de la promesse de vente du terrain « La Perle du Lac » au profit de la nouvelle société de promotion immobilière dont la STAR est actionnaire majoritaire et l'établissement du contrat de vente définitif avec cette nouvelle société, les avances payées en 2019 et 2020 au titre de ce lot ont été reclassées dans un compte de débiteurs divers.

b- Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :

b-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Ainsi sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

- Actions cotées : Cours moyen boursier du mois de décembre
- Actions non cotées : Valeur mathématique au 31/12/N-1
- Parts d'OPCVM : Valeur liquidative du 31 décembre

Les moins-values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus-values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

4-3 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances

- Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance.
- Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

4-4 Les provisions sur créances :

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la circulaire du Comité Générale des Assurances n°24/2017 du 29/03/2017 :

* Les créances sur les assurés par ancienneté aux taux suivants :

2018 et antérieurs	100%
2019	20%
2020	0%

* Les créances sur les intermédiaires par ancienneté aux taux suivants :

2019 et antérieurs	100%
2020	80%

* Les créances contentieuses sont provisionnées en totalité.

* La provision des autres postes de créances est calculée au cas par cas en tenant compte de l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4-5 Les primes acquises et non émises :

Elles sont afférentes à l'exercice 2020 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir de la moyenne des primes émises sur exercices antérieurs des cinq derniers exercices.

Les commissions relatives aux primes acquises et non émises sont constatées au 31/12/2020.

4-6 Les primes à annuler :

Les primes à annuler sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

4-7 Autres éléments d'actif :

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités, les charges reportées, les comptes de régularisation et les écarts de conversion.

4-8 Capitaux propres :

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les autres réserves, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

4-9 Provisions Techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du ministre des Finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises :

Ces provisions sont destinées à constater pour l'ensemble des contrats en cours la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Ces provisions sont calculées séparément pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata- temporis.

Les provisions PNA afférentes aux primes RC décennales font l'objet d'un traitement spécial.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative, la provision est calculée au prorata- temporis.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

Le contrôle des provisions PNA prorata-temporis et des dépôts de réassurance a été effectué conformément à l'article 15 du code des assurances.

b- Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer automobile dégâts matériels, est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) et des chargements pour frais de gestion.

Les provisions pour sinistres à payer sont présentées au passif après déduction des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e- Provisions pour participation aux bénéfiques et Ristournes :

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires de contrats d'assurance sous la forme de participation aux bénéfiques et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfiques est évalué selon les engagements contractuels de la société.

Le montant des ristournes est évalué par référence à une méthode statistique.

f- Provisions pour risques en cours :

Cette provision représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer.

Elle est destinée à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats d'assurance en cours susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où cette charge n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

4-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurées sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

4-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes :

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Par ailleurs, durant l'exercice 2020, la STAR a procédé à la revue et la mise à jour des clés de déversement des charges par nature vers les charges par destination par l'assistance d'un cabinet externe.

Ainsi après une prise de connaissance du système de gestion et des clés de répartition existants, les axes d'amélioration ont été identifiés en tenant compte à la fois des besoins réglementaires, de l'organisation interne de la société et des best practices en la matière.

La mise en place de la nouvelle affectation des charges par nature aux différentes destinations a engendré une réduction des charges affectées à la destination « Autres charges techniques » et l'augmentation des charges aux destinations « Charges d'acquisition » et « Charges de gestion des sinistres ».

Les états de 2019 ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

4-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat.

Les produits nets vie sont relatifs aux actifs affectés à l'activité vie selon l'opération du cantonnement.

Le reste des produits nets est réparti entre l'état technique non-vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques non-vie et des capitaux propres.

4-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

4-14 L'état de flux de trésorerie :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de recensement individuel par flux.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie se compose des avoirs en dinars et en devises auprès des banques, du Centre des chèques Postaux et de la caisse.

Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des Co-assureurs.

Les sommes versées pour paiement des sinistres sont présentés nets de la quote-part des Co-assureurs.

Les décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4-15 L'état des engagements hors bilan :

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté conformément à la norme NC26 § 47, la société ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

5- COMPARABILITE DES COMPTES :

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2020 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du 2019.

Les états financiers de 2019 ont été retraités en proforma pour des besoins de comparabilité, le retraitement a concerné le déversement des charges par nature et le poste « terrains et Constructions ».

6- NOTE SUR LA CRISE SANITAIRE COVID-19 :

- L'année 2020 a été caractérisé par les retombées de la crise sanitaire causée par la pandémie Covid-19. Pendant les deux mois de confinement, la STAR a continué à rendre ses services à distance. Les mesures prises par le gouvernement ont eu pour conséquence la baisse de la sinistralité des branches automobile et santé ce qui a engendré un ajustement au niveau de la détermination des provisions pour sinistres tardifs de ces deux branches.
- Les décrets lois du chef de gouvernement prévoyant le report des remboursements des échéances de crédit ce qui a pour effet d'augmenter les risques d'assurance. La STAR a envoyé des correspondances aux banques partenaires demandant les éléments des reports effectués pour pouvoir évaluer la provision mathématique et la surprime conséquentes. A ce jour, la STAR se trouve dans une situation d'incertitude qui ne lui permet pas d'estimer le risque à sa charge.
- Le décret-loi du chef de gouvernement 2020-30 changeant le régime fiscal passant de 20% non libératoire à un taux de 35% libératoire lequel taux a été remplacé par un taux de 20% libératoire par la loi des finances pour la gestion 2021.

7- APPLICATION DES NORMES IFRS :

Suite à la décision prise par le Conseil National de la comptabilité le 06 septembre 2018 au sujet de l'entrée en vigueur des normes internationales d'information financières (IFRS) à partir du 1er janvier 2021, la STAR a entamé en 2019 un plan d'action de mise en place et d'implémentation des normes IFRS.

Pour se préparer à cette transition, la STAR a :

- réalisé des sessions de formation sur ces normes au profit des structures concernées durant l'exercice 2019 ;
- mené des workshops sur les différents métiers durant l'exercice 2019 ;
- identifié et a analysé les écarts des normes sectorielles des assurances par rapport aux normes IFRS ;
- étudié les impacts sur les états financiers de la société des exercices 2018 et 2019.

Les prochaines étapes porteront sur :

- L'étude des impacts sur les états financiers de 2020
- L'élaboration d'une feuille de route IFRS 17

8-CONTROLE INTERNE :

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et des opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,
- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité permanent d'audit.

Le système de contrôle interne est assuré par :

- La division d'audit interne qui a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation du caractère suffisant et de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandation pour son amélioration.
- Le département conformité assurera la mise en œuvre d'une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, la formalisation et la mise à jour périodique de la politique de conformité de la compagnie et l'évaluation du risque de non-conformité.
- Le département risque management et sécurité ayant pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la société en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.
- Le département actuariat qui a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification.

9-LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- **Comité de réflexion sur la stratégie commune** : composé de membres du Conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.

- **Comité permanent d'audit** : composé des membres parmi les administrateurs et la division d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- **Comité financier de pilotage** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division financière, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.
- **Comité de gestion des risques** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division gestion des risques, le comité arrête la stratégie de gestion des risques, analyse l'exposition de la société aux risques et présente les procédures correctives pour la maîtrise de ces risques.
- **Comité de nominations et de rémunérations** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division des ressources humaines, le comité est chargé de mettre en place une politique de nomination, rémunération, recrutement et remplacement des dirigeants et cadres supérieurs.

10 -EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

11-NOTES SUR LE BILAN (les chiffres sont exprimés en dinars tunisiens)

I-NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31 décembre 2020 une valeur comptable nette de 6 183 475 dinars contre 6 581 732 dinars au 31 décembre 2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2020	Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette au 31/12/2020	Valeur Nette au 31/12/2019
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels	15 433 912	9 250 437	6 183 475	6 581 732
Autres actifs	103 251	103 251	0	0
TOTAL	15 578 163	9 394 688	6 183 475	6 581 732

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31 décembre 2020 une valeur comptable nette de 6 334 700 dinars contre 6 021 637 dinars au 31 décembre 2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2020	Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette au 31/12/2020	Valeur Nette au 31/12/2019
Matériels de transport	886 962	515 595	371 367	518 730
MMB	3 514 022	2 696 623	817 399	939 272
AAI	10 393 295	6 702 871	3 690 424	3 437 306
Matériels Informatique	7 237 125	5 781 615	1 455 510	1 126 329
TOTAL	22 031 404	15 696 704	6 334 700	6 021 637

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Les placements immobiliers totalisent au 31 décembre 2020 une valeur comptable nette de 28 804 844 dinars contre 29 392 504 dinars au 31 décembre 2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2020	Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette au 31/12/2020	Valeur Nette au 31/12/2019
Terrains	11 863 299	0	11 863 299	11 863 299
Constructions	24 040 547	7 393 129	16 647 418	17 229 205
Parts dans les sociétés à objet foncier	318 300	24 173	294 127	300 000
TOTAL	36 222 146	7 417 302	28 804 844	29 392 504

(*) la valeur du terrain « la perle du Lac » est reclassée dans la rubrique AC633 « débiteurs divers ».

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Ce poste présente un solde net de 97 567 287 dinars au 31/12/2020 contre 99 253 018 dinars au 31/12/2019 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Actions Cotées	106 227 329	110 954 779
Actions Non Cotées	15 026 526	13 236 519
Valeur brute	121 253 855	124 191 298
Provisions	23 686 568	24 938 280
Valeur nette	97 567 287	99 253 018

AC33- Placements Financiers**AC331- Actions et autres titres à revenus variables :**

Ce poste présente un solde net de 27 650 472 dinars au 31/12/2020 contre 26 073 872 dinars au 31/12/2019 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Actions Cotées	14 010 645	14 010 643
Actions OPCVM	16 184 161	14 215 827
Actions Non Cotées	2 518 885	2 508 893
Actions étrangères	957 274	957 274
Valeur brute	33 670 965	31 692 638
Provisions Actions	6 020 493	5 618 765
Valeur nette	27 650 472	26 073 872

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Ce poste présente un solde net de 734 430 950 dinars au 31/12/2020 contre 701 588 450 dinars au 31/12/2019 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires	151 462 452	124 619 952
Emprunts indivis	150 000	150 000
Placements bons de trésor	345 000 000	430 000 000
Placements BTA	238 469 000	149 469 000
Valeur brute	735 081 452	704 238 952
Provisions obligations	650 502	2 650 502
Valeur nette	734 430 950	701 588 450

AC334 - Prêts

La rubrique « Prêts » présente un solde net de 14 363 685 dinars au 31/12/2020 contre 15 276 326 dinars au 31/12/2019 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Prêts au personnel	14 297 260	15 231 840
Prêts sur police vie	95 400	73 462
Valeur brute	14 392 661	15 305 302
Provisions	28 976	28 976
Valeur nette	14 363 685	15 276 326

AC336- Autres placements

La rubrique « Autres placements » présente un solde net de 5 843 941 dinars au 31/12/2020 contre 12 392 589 dinars au 31/12/2019 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Dépôt auprès de la TGT	6 374 886	5 204 651
Placements en devises	0	7 152 750
Autres dépôts	35 187	35 188
Valeur brute	6 410 073	12 392 589
Provisions	566 132	0
Valeur nette	5 843 941	12 392 589

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts en garantie des PPNA	1 481 092	1 522 472
Dépôts en garantie des PSAP	3 301 393	3 438 290
TOTAL	4 782 485	4 960 762

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Ce poste présente un solde au bilan de 79 869 476 dinars au 31/12/2020 contre 74 472 526 dinars au 31/12/2019.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Provision pour primes non acquises	9 933 365	11 005 961
Provision pour sinistres vie	241 887	0
Provision pour sinistres non vie	65 033 592	58 000 445
Prov. pour part. des ass. aux bénéficiaires	4 660 631	5 466 121
TOTAL	79 869 476	74 472 526

❖ AC6 – Créances

Les Créances totalisent au 31 décembre 2020 une valeur comptable nette de 210 396 818 dinars contre de 207 703 279 dinars au 31 décembre 2019. Le détail de ces postes se présente comme suit :

Libellés	Montant brut au 31/12/2020	Provision	Montant net au 31/12/2020	Montant net au 31/12/2019 (*)
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe				
AC611 Primes acquises et non émises	26 150 345	0	26 150 345	26 435 539
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0
Primes à annuler	-4 961 209	0	-4 961 209	-4 424 883
Créances sur les assurés et sur les intermédiaires	108 231 174	25 357 610	82 873 564	86 962 025
Créances contentieuses	20 901 821	20 370 961	530 860	1 467 383
Autres créances	16 076 036	8 566 997	7 509 039	10 242 874
TOTAL	140 247 822	54 295 568	85 952 254	94 247 399
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances	48 254 169	5 155 524	43 098 646	42 282 914
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
Rétrocessionnaires	319 208	0	319 208	202 147
Cédants	5 741 646	1 868 186	3 873 460	3 542 313
Cessionnaires	12 280 883	4 414 031	7 866 852	8 255 769
TOTAL	18 341 737	6 282 218	12 059 519	12 000 229
AC63 Autres Créances				
Personnel	102 087	2 210	99 877	623 609
Etat,orga sécurité sociale	31 649 890	0	31 649 890	24 422 129
Autres débiteurs divers	12 425 284	1 038 997	11 386 287	7 691 460
TOTAL	44 177 261	1 041 207	43 136 055	32 737 198
TOTAL GENERAL	277 171 334	66 774 516	210 396 818	207 703 279

(*) après le reclassement du montant du terrain « la perle du lac »

❖ **AC7-Autres éléments d'actif****AC71- Avoirs en banque, CCP et Caisse :**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 une valeur comptable de 52 015 127 dinars contre 6 397 524 dinars au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Avoirs en banque	51 364 245	5 885 889
CCP	627 598	482 300
Caisse	23 285	29 334
TOTAL	52 015 127	6 397 524

AC 72 Charges reportées

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 une valeur comptable de 18 347 977 dinars contre 12 833 690 dinars au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Frais d'acquisition reportés	18 347 977	12 833 690
TOTAL	18 347 977	12 833 690

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 une valeur de 36 869 678 dinars contre 31 849 593 dinars au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	34 935 497	29 716 100
AC732 Estimation de réassurance	465 712	508 003
AC733 Autres comptes de régularisation	0	0
Charges constatées d'avance	705 127	802 044
Autres produits à recevoir	60 788	136 689
Commissions à recevoir	700 554	686 757
TOTAL	36 867 678	31 849 593

II -NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN❖ **CP- Capitaux propres**

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2020	CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2020
Capital Social	23 076 930	0	0	0	23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070	0	0	0	126 623 070
Réserves Légales	2 307 693	0	0	0	2 307 693
Autres réserves	40 436 668	2 426 037	0	0	42 862 705
Résultats reportés	143 593 273	19 366 499	-8 815 387	0	154 144 385
Résultat décembre 2019	22 057 373	-22 057 373	0	0	0
Résultat décembre 2020	0	0	0	16 398 079	16 398 079
TOTAL	358 095 007	-264 837	-8 815 387	16 398 079	365 412 862

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportes après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires.

Les dividendes relatifs à l'exercice 2019 ont été distribués en totalité sur le report à nouveau disponible au 31/12/2013.

❖ **PA2-Provision pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2020 à 8 511 750 dinars et représentent des provisions pour risque fiscal, départ à la retraite anticipée et provision pour litiges.

❖ **PA3- Provisions techniques brutes**

Les provisions techniques brutes s'élèvent au 31/12/2020 à 823 861 070 dinars contre 771 906 037 dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2020	Variation 2019
Prov.pour primes non acquises	107 971 432	109 301 130	-1 329 698	4 286 265
Prov.Mathématiques Vie	58 979 200	53 922 413	5 056 787	4 468 900
Prov.pour Sinistres à Payer Vie	21 545 120	19 552 073	1 993 047	2 964 242
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	605 701 120	559 003 814	46 697 306	-16 478 574
Prov.Mathématiques des Rentes	12 590 598	13 145 856	-555 258	-607 896
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	161 605	77 894	83 711	47 593
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices et aux ristournes non Vie	13 186 539	13 047 315	139 224	728 122
Prov pour Egalisation décès	423 215	1 507 457	-1 084 242	1 507 457
Prov pour risques en cours	3 302 241	2 348 085	954 155	1 584 542
TOTAL	823 861 070	771 906 037	51 955 033	-1 499 350

Par ailleurs, le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report. Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels. La STAR a envoyé des correspondances aux banques partenaires demandant les éléments des reports effectués pour pouvoir évaluer la provision mathématique et la surprime conséquentes. A défaut de réponse, la STAR se trouve dans une situation d'impossibilité d'estimer le reliquat du chiffre d'affaire et de l'engagement qui en résulte.

❖ **PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 une valeur comptable de 16 350 330 dinars contre 15 365 916 dinars au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts en garantie des PPNA	4 822 484	4 780 934
Dépôts en garantie des PSAP	11 527 846	10 584 982
TOTAL	16 350 330	15 365 916

❖ **PA6 Autres dettes**

Les autres dettes totalisent au 31 décembre 2020 une valeur comptable de 63 252 974 dinars contre 61 636 525 dinars au 31 décembre 2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Siège agents d'assurances et succursales	7 221 531	7 527 296
Autres Créditeurs	15 255 344	15 385 503
TOTAL	22 476 875	22 912 799

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Récessionnaires	368 698	297 037
Cédants	2 079 103	2 133 198
Cessionnaires	7 120 837	7 363 700
TOTAL	9 568 638	9 793 936

PA63- Autres dettes

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts et cautionnements reçus	6 768 837	6 360 372
Personnel	5 778 277	6 443 600
Etat, Organisme de sécurité sociale	9 349 477	7 647 658
Autres Créditeurs divers	9 310 870	8 478 160
TOTAL	31 207 461	28 929 790

❖ **PA7- Autres passifs****PA71 Comptes de régularisation Passif**

Ce poste présente un solde de 45 388 172 dinars au 31/12/2020 contre 24 557 857 dinars au 31/12/2019 qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Charges à payer	24 162 050	13 327 881
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	172 932	91 721
Intérêts de retard des traites	416 372	416 372
Intérêts sur les cautions	461 163	469 494
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	20 175 656	10 252 389
TOTAL	45 388 172	24 557 857

12 -NOTES SUR LES ETATS DERESULTAT (les chiffres sont exprimés en dinars : Dinars Tunisiens)

12.1-Primes émises et acceptées

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 325 899 228 dinars en 2020 contre 340 155 401 dinars en 2019, soit une variation nette négative de 14 166 173 dinars.

Libellés		Opérations brutes 31/12/2020	Cessions 2020	Opérations nettes au 31/12/2020	Opérations nettes au 31/12/2019
Primes émises non vie	PRNV1	329 127 423	33 807 155	295 320 268	310 816 471
Primes émises vie	PRV1	32 266 680	1 597 720	30 668 960	29 338 930
Total		361 394 103	35 404 876	325 989 228	340 155 401

12.2 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 274 660 218 dinars en 2020 contre 293 987 918 dinars en 2019 enregistrant une variation négative de 19 327 699 dinars qui se détaille comme suit :

Libellés		Opérations brutes 31/12/2020	Cessions 2020	Opérations nettes au 31/12/2020	Opérations nettes au 31/12/2019 (*)
<u>Non vie</u>					
Montants payés	CHNV11	234 644 801	-9 992 793	224 652 008	286 242 337
Variation de la PSAP	CHNV12	46 697 307	-7 201 880	39 495 427	-3 580 423
Total non vie		281 342 108	-17 194 673	264 147 435	282 661 914
<u>Vie</u>					
Montants payés Cession vie	CHV11	9 838 273	-1 245 383	8 592 890	8 183 740
Variation de la PSAP Cession vie	CHV12	1 993 047	-73 154	1 919 892	3 142 264
Total vie		11 831 320	-1 318 537	10 512 783	11 326 004
Total général		293 173 428	-18 513 210	274 660 218	293 987 918

(*) Les montants de 2019 ont été retraités à des fins comparatives.

12.3-Variation des autres provisions techniques

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 une valeur comptable de 3 972 545 dinars contre 5 976 357 dinars au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Libellés		31/12/2020	31/12/2019
<u>Non vie</u>			
var.provisions mathématiques rentes		-555 258	-607 896
var.provisions pour risques en cours		954 155	1 584 542
Total non vie	CHNV2	398 898	976 646
<u>Vie</u>			
var.provisions mathématiques		5 056 787	4 468 900
var.provision égalisation		-1 084 242	1 507 457
Total vie	CHV2	3 972 545	5 976 357

12.4-Participations aux bénéfices et ristournes

Cette rubrique présente au 31 décembre 2020 un solde net de cession pour les branches vie et non vie de 6 994 968 dinars contre 4 735 650 dinars au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Libellés	Opérations brutes au 31/12/2020	Cessions 2020	Opérations nettes au 31/12/2020	Opérations nettes au 31/12/2019
Non vie				
Participations aux bénéfices payés	3 703 525	389 062	3 314 463	2 793 130
Ristournes	2 768 013	-800 140	3 568 153	1 166 805
Provisions pour participation aux bénéfices	8 139	0	8 139	696 287
Provisions pour ristournes	20 502		20 502	31 835
Total non vie	CHNV3	6 500 179	-411 078	6 911 257
Vie				
Participations aux bénéfices payés	0		0	0
Provisions pour participation aux bénéfices	83 711		83 711	47 593
Total vie	CHV3	83 711	0	47 593
Total Général		6 583 889	-411 078	6 994 968

12.5-Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent un montant pour les branches vie et non vie de 70 283 146 dinars au 31 décembre 2020 contre 67 765 772 dinars au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Libellés		31/12/2020	31/12/2019 (*)
Non vie			
Frais d'acquisition	-	50 236 956	49 067 362
Var.des frais d'acquisition reportés	-	5 514 287	1 164 906
Frais d'administration	-	27 072 042	22 031 549
Commissions reçues des réassureurs	+	8 486 355	8 229 731
Total non vie	CHNV4	63 308 356	61 704 274
Vie			
Frais d'acquisition	-	5 471 292	5 055 520
Frais d'administration	-	1 503 498	1 007 745
Commissions reçues des réassureurs Vie	+	0	1 767
Total vie	CHV4	6 974 790	6 061 497
Total Général		70 283 146	67 765 772

(*) Les montants de 2019 ont été retraités à des fins comparatives.

12.6-Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent un montant pour les branches vie et non vie de 11 265 202 dinars au 31 décembre 2020 contre 11 112 027 dinars au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Libellés		31/12/2020	31/12/2019 (*)
Non vie			
Autres charges techniques	-	10 581 926	10 434 347
Total non vie	CHNV5	10 581 926	10 434 347
Vie			
Autres charges techniques	-	683 277	677 680
Total vie	CHV5	683 277	677 680
Total Général		11 265 203	11 112 027

(*) Les montants de 2019 ont été retraités à des fins comparatives.

12.7-Autres Produits techniques

Les autres produits techniques totalisent un montant pour les branches vie et non vie de 475 021 dinars au 31 décembre 2020 contre 599 018 dinars au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Libellés		31/12/2020	31/12/2019
Non vie			
Produits techniques	PRNV2	472 446	599 018
Vie			
Produits techniques	PRV2	2 575	0
Total Général		475 021	599 018

12.8-Produits et charges des placements

Les produits des placements nets des charges totalisent un montant de 65 934 973 dinars au 31 décembre 2020 contre 77 470 464 dinars au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation		31/12/2020	31/12/2019
Produits des placements			
Revenus des placements	PRNT13 + PRV23	85 290 875	77 297 911
Revenus des placements immobiliers		410 239	361 290
Revenus des obligations et autres titres à revenus fixes		71 923 073	62 463 815
Revenus des participations		9 696 394	9 366 954
Autres revenus		3 261 170	5 105 853
Reprise de corrections de valeurs sur placements	PRNT13 + PRV23	26 257 228	24 831 692
Profits provenant de la réalisation des placements	PRNT14 + PRV24	3 622 882	3 560 314
TOTAL		115 170 986	105 689 918
Charges des placements			
Charges de gestion des placements (*)	CHNT11 + CHV91	19 525 325	2 054 891
Corrections de valeurs sur placements	CHNT12 + CHV92	24 110 481	25 224 570
Pertes provenant de la réalisation des placements	CHNT13 + CHV93	5 600 207	939 991
TOTAL		49 236 012	28 219 452
Revenus nets		65 934 973	77 470 464

(*) l'évolution des charges est due essentiellement l'aux montants de la retenue à la source libératoire.

12.9-Frais Généraux par nature

Les frais généraux totalisent un montant de 77 229 800 dinars au 31 décembre 2020 contre 74 524 383 dinars au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Charges de personnel		
Salaires et compléments de salaires	38 999 877	35 734 589
Charges sociales	15 008 506	13 406 302
Autres charges	1 885 890	2 016 201
Total charges de personnel	55 894 272	51 157 092
Impôts et taxes	9 463 875	10 985 405
Autres charges	12 371 653	12 381 887
Total des charges par nature	77 729 800	74 524 383

(*) l'évolution des salaires et des charges sociales est expliquée par la mise en place d'un plan de départ volontaire à la retraite anticipée.

12.10- Charges de commissions

Le montant des commissions servies aux Intermédiaires, s'élevant à 36 600 499 dinars en 2020 contre 34 604 342 dinars en 2019 suite à l'évolution du chiffre d'affaires réalisé par le réseau commercial.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Commissions des agents d'assurances, courtiers et bancassurances	36 600 499	34 604 342

12.11- Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions des créances totalisent un montant de 8 457 441 dinars au 31 décembre 2020 contre 4 393 872 dinars au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements	3 400 529	3 645 934
Dotations aux provisions des créances	8 043 654	6 153 326
Reprises des provisions des créances	-2 986 743	-5 405 389
TOTAL	8 457 441	4 393 871

12.12- Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les commissions, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Total des charges affectées au compte technique Vie	8 867 059	7 858 411
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	111 341 280	104 007 097
Frais de gestion des placements	1 111 214	1 043 251
Total des charges non techniques	1 468 186	613 838
TOTAL	122 787 739	113 522 597

(*) Les montants de 2019 ont été retraités à des fins comparatives.

12.13- Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	17 203 826
Réintégrations	59 525 390
Déductions	- 91 692 624
Résultat fiscal	- 14 963 408
Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)	- 805 747
Résultat Net au 31/12/2020	16 398 079

12.14- Ventilation des primes par zone géographique :

La ventilation des primes émises nettes de taxes et d'annulations s'élevant à 364 057 593 dinars en 2020 se détaille comme suit :

Zone	MONTANT
Nord	257 242 105
Centre	43 020 975
Sud	63 794 513
Total	364 057 593

12.15-Ventilation des éléments extraordinaires et non techniques

1- Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Désignation	au 31/12/2020
Profits exceptionnels et sur exercices antérieurs	77 397
Reprise sur provision pour risques et charges	315 000
Produits nets de cession	43 461
Autres produits	228 025
TOTAL	663 883

2- Les charges non techniques se détaillent comme suit :

Désignation	au 31/12/2020
Dotation provision pour risques et charges	6 201 750
Autres charges non techniques	1 675 890
Rémunérations des cautions	309 326
TOTAL	8 186 966

3- Les pertes extraordinaires : ce poste enregistre un montant de 354 440 dinars qui représente la contribution de solidarité sociale payée au titre de l'exercice 2019 pour un montant de 349 440 dinars et 5 000 dinars au titre de l'exercice 2020.

13 -NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie a atteint au 31/12/2020 un montant de 52 015 128 dinars contre 6 397 524 dinars au 31/12/2019, soit une variation positive de 45 617 604 dinars.

Cette variation positive de trésorerie résulte principalement des flux de trésorerie liés à des activités d'exploitation.

Les activités d'exploitation ont dégagé au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net positif de 57 774 325 dinars contre un flux de trésorerie positif de 4 825 412 dinars en 2019.

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net négatif de 3 400 200 dinars provenant, d'une part de l'acquisition de titres de participations pour 759 000 dinars et, d'autre part de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles pour 2 641 200 dinars.

L'activité de financement a dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie négatif de 8 756 521 dinars provenant de la distribution des dividendes.

14-ANNEXES (les chiffres sont exprimés en dinars : Dinars tunisiens)**1- Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2020 (annexe 8)**

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								VCN AU 31/12/2020
	AU 1/01/2020	ACQUISITION 2020	CESSION/REGUL 2020	AU 31/12/2020	AU 1/01/2020		AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		AU 31/12/2020		
					AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	
ACTIFS INCORPORELS	14 366 499	1 211 663	-	15 578 162,818	7 784 768		1 609 920				9 394 687,627		6 183 475
LOGICIELS	14 222 249	1 211 663		15 433 912	7 640 517		1 609 920				9 250 437		6 183 475
DROIT AU BAIL	41 000			41 000,000	41 000						41 000		-
AUTRES ACTIFS	103 251			103 250,600	103 251						103 251		-
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	20 387 827	1 708 157	64 580	22 031 404	14 366 190		1 395 094	-	64 580	-	15 696 704		6 334 700
MATERIEL DE TRANSPORT	951 542	-	64 580	886 962	432 812		147 363		64 580		515 595		371 367
MMB	3 460 965	53 057	-	3 514 022	2 521 693		174 930				2 696 623		817 399
MATERIEL INFORMATIQUE	6 434 792	802 332	-	7 237 125	5 308 464		473 151				5 781 615		1 455 510
A.A.L.	9 540 527	852 768	-	10 393 295	6 103 221		599 650	-	-		6 702 872		3 690 424
PLACEMENTS	929 107 290	157 778 328	135 071 981	951 813 637	6 914 946	33 254 822	526 747	29 827 512	48 565	32 105 490	7 393 129	30 976 844	913 443 665
TERRAINS ET IMMEUBLES BATIS (*)	36 007 450		103 604	35 903 846	6 914 946		526 747		48 565		7 393 129		28 510 717
D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION													
PARTICIPATIONS AUX SIÈGES A OBJET FONCIER	318 300	-	-	318 300		18 300		5 873		-		24 173	294 127
PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES													
AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION (**)	124 191 298	4 407 106	7 344 548	121 253 855		24 938 280		18 704 927		19 956 639		23 686 568	97 567 287
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS													
ACTIONS (**)	31 692 638	9 551 117	7 572 790	33 670 965		5 618 765		10 550 580		10 148 852		6 020 493	27 650 472
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES REVENU FIXE	704 238 952	134 000 000	103 157 500	735 081 452		2 650 502		-		2 000 000		650 502	734 430 950
PRET AU PERSONNEL	15 305 302	3 063 572	3 976 214	14 392 660		28 976		-				28 976	14 363 685
AUTRES	12 392 589	2 966 016	8 948 531	6 410 074				566 133				566 133	5 843 941
CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES	4 960 762	3 790 516	3 968 794	4 782 485									4 782 485

(*) reclassement du terrain du pôle de Lac en compte de créance

(**) reclassement des actions du rubrique actions avec lien de participation au rubrique actions en placements financiers

2. Etat récapitulatif des placements au 31/12/2020 (Annexe 9)

Désignation	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	36 222 146	28 804 844	62 766 748
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	104 908 437	75 903 282	301 641 236
Parts d'OPCVM	50 016 383	49 314 478	50 026 913
Obligations et autres titres à revenu fixe	735 081 452	734 430 950	734 430 950
Prêts au personnel	14 392 661	14 363 685	14 363 685
Dépôts auprès des entreprises cédantes	4 782 485	4 782 485	4 782 485
Autres	6 410 074	5 843 941	5 843 941
Total	951 813 637	913 443 665	1 173 855 958

3. Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2020 (Annexe 10)

ANNEE D'INVENTAIRE 2018	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Règlements cumulés	166 209 654	144 631 498	109 855 328		
Provisions pour sinistres	79 558 306	137 639 509	212 549 065		
Total charges des sinistres	245 767 960	282 271 007	322 404 393		
Primes acquises	305 805 187	354 767 966	346 975 609		
% Sinistres /primes acquises	80%	80%	93%		

ANNEE D'INVENTAIRE 2019	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Règlements cumulés	192 695 268	202 580 515	164 154 687	108 515 286	
Provisions pour sinistres	48 712 807	83 088 243	134 393 483	184 276 262	
Total charges des sinistres	241 408 075	285 668 758	298 548 170	292 791 548	
Primes acquises	305 805 187	354 767 966	346 975 609	340 592 679	
% Sinistres /primes acquises	79%	81%	86%	86%	

ANNEE D'INVENTAIRE 2020	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
Règlements cumulés	203 587 924	225 782 423	195 093 710	151 481 502	89 960 298
Provisions pour sinistres	35 356 637	64 381 586	113 269 905	125 458 360	171 003 214
Total charges des sinistres	238 944 561	290 164 010	308 363 615	276 939 862	260 963 513
Primes acquises	305 805 187	354 767 966	346 975 609	340 592 679	330 457 121
% Sinistres /primes acquises	78%	82%	89%	81%	79%

4. Ventilation des charges et des produits des placements au 31/12/2020 (Annexe 11)

Désignation	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers	0	410 239	410 239
Revenus des participations	8 981 611	714 783	9 696 394
Revenus des autres placements	0	71 236 344	71 236 344
Autres revenus financiers	0	3 947 899	3 947 899
Total produits des placements	8 981 611	76 309 265	85 290 876
Intérêts	0	524 556	524 556
Frais externes et internes	0	181 749	181 749
Autres frais	0	18 819 019	18 819 019
Total charges des placements	0	19 525 325	19 525 325

5. Résultat technique par catégorie d'assurance Vie au 31/12/2020 (annexe 12)

CATEGORIES	Vie	Décès	Mixte	Acceptation	Total
Primes émises	2 332 915	28 980 804	917 449	35 512	32 266 680
charges de prestations	-494 680	-11 098 301	-238 340		-11 831 320
charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-2 064 052	-1 241 506	-666 986		-3 972 545
Solde de souscription	-225 817	16 640 997	12 123	35 512	16 462 815
Frais d'acquisition	-4 907 749	-158 667	-398 857	-6 018	-5 471 292
Autres charges de gestion nettes	-128 631	-2 011 833	-43 735		-2 184 200
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-5 036 380	-2 170 500	-442 593	-6 018	-7 655 492
Produits nets de placements	330 686	5 296 241	229 220	102	5 856 249
Participation aux résultats	-45 531		-38 179		-83 711
Solde Financier	285 155	5 296 241	191 040	102	5 772 538
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes cédées		-1 597 721			-1 597 721
les prestations payés		1 245 383			1 245 383
les charges de provi. pour prestations		73 154			73 154
la participation aux résultats					
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires					
Solde de réassurance / rétrocession		-279 183			-279 183
Résultat technique	-4 977 043	19 487 554	-239 429	29 596	14 300 679
Informations complémentaires					
Montant des rachats	118 058		18 093		136 151
Intérêts techniques bruts de l'exercice					
Provisions techniques brutes à la clôture	5 441 284	72 207 090	3 459 421	1 345	81 109 140
Provisions techniques brutes à l'ouverture	3 350 091	68 996 146	2 712 255	1 345	75 059 838

6. Résultat technique par catégorie d'assurance Non-Vie au 31/12/2020 (annexe 13)

CATEGORIES	GRUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
PRIMES ACQUISES	85 711 763		12 350 656	15 178 169	8 673 717	5 320 339	201 459 283	1 763 195	330 457 121
Primes émises	85 300 229		13 474 265	15 907 889	9 745 840	4 613 564	198 363 820	1 721 815	329 127 423
Variation des Primes non acquises	411 533		-1 123 609	-729 720	-1 072 124	706 775	3 095 463	41 380	1 329 698
CHARGES DE PRESTATION	-76 426 545	-518 822	-8 775 895	-15 195 143	-7 438 407	-425 188	-172 405 708	-555 298	-281 741 006
Prestations et Frais payés	-73 519 306	-1 254 548	-7 173 069	-9 978 646	1 319 109	-335 454	-143 003 846	-699 041	-234 644 801
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 907 239	735 726	-1 602 827	-5 216 497	-8 757 516	-89 734	-29 401 862	143 743	-47 096 205
Solde de souscription	9 285 218	-518 822	3 574 761	-16 974	1 235 309	4 895 150	29 053 575	1 207 897	48 716 115
Frais d'acquisition	-7 484 363		-2 548 245	-2 637 625	-1 086 056	-136 646	-30 780 680	-49 055	-44 722 670
Autres charges de gestion nettes	-7 512 730	-270 830	-2 917 424	-3 494 382	-1 263 231	-426 873	-20 636 652	-659 401	-37 181 522
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-14 997 094	-270 830	-5 465 669	-6 132 006	-2 349 287	-563 519	-51 417 332	-708 455	-81 904 191
Produits nets de placements	1 232 989	854 829	1 067 506	3 053 507	1 801 587	360 924	32 215 362	286 120	40 872 824
Participation aux résultats	-3 985 764		-588 541	-195 009	392 941	-1 063 939	-1 043 001	-16 866	-6 500 179
Solde Financier	-2 752 775	854 829	478 965	2 858 498	2 194 528	-703 015	31 172 360	269 254	34 372 645
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises			-7 288 397	-9 404 488	-5 725 994	-3 732 166	-8 536 632	-192 073	-34 879 750
les prestations payés		60 086	3 497 124	4 849 196	1 039 866		403 359	143 161	9 992 793
les charges de provi. pour prestations		-54 660	1 671 647	-286 057	4 984 390	80 676	866 716	-60 832	7 201 880
la participation aux résultats			136 705	78 091	-631 224			5 349	-411 078
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires			1 497 090	1 339 584	1 740 031	150 591	3 716 785	42 275	8 486 355
Solde de réassurance / rétrocession		5 425	-485 831	-3 423 673	1 407 068	-3 500 899	-3 549 771	-62 119	-9 609 800
Résultat technique	-8 464 650	70 602	-1 897 774	-6 714 156	2 487 619	127 718	5 258 833	706 576	-8 425 231
Informations complémentaires									
Provisions pour Primes non Acquises clôture	23 745		4 383 837	5 883 669	2 781 282	3 116 025	90 301 781	1 481 092	107 971 432
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture	435 279		3 260 228	5 153 949	1 709 158	3 822 800	93 397 244	1 522 472	109 301 130
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	19 360 412	2 095 683	12 254 788	47 414 331	31 290 808	2 931 406	486 888 578	3 465 116	605 701 121
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	16 453 173	2 276 150	10 651 961	43 196 976	22 533 292	2 841 672	457 441 729	3 608 860	559 003 814

2- Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers (Annexe 14)

ANNEE D'INVENTAIRE	EXERCICE				
	2016	2017	2018	2019	2020
Participation aux résultats	-218 405	0	30 302	47 593	83 711
Participation attribuée et payée	7 418	10 140	0	0	0
Variation Prov. Participation bénéfiques	-225 823	-10 140	30 302	47 593	83 711
Provisions mathématiques moyennes	40 641 791	45 079 250	48 107 135	51 687 963	56 450 807

3- Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : catégorie vie au 31/12/2020 (Annexe 15)

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Total
Primes Acquises	PRV1_1°Colonne	32 266 680
Charges de prestations	CHV1_1°Colonne	-11 831 320
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV2_1°Colonne	-3 972 545
Solde de souscription		16 462 815
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	-5 471 292
Autres charges de gestion nettes	PRV4-CHV43+CHV5	-2 184 200
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-7 655 492
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	PRV2-CHV9	5 856 249
Participation aux résultats	CHV3_1°Colonne	-83 711
Solde Financier		5 772 538
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRV11_2°Colonne	-1 597 721
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11_2°Colonne	1 318 537
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21_2°Colonne	0
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3_2°Colonne	0
Commissions reçues des réassureurs	CHV44_2°Colonne	0
Solde de réassurance		-279 183
Résultat technique		14 300 679

Informations complémentaires

Montant des rachats	136 591
Intérêts technique bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	81 109 140
Provisions techniques brutes à l'ouverture	75 059 838

4- Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : catégorie non-vie au 31/12/2020 (Annexe 16)

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Total
Primes Acquisées		330 457 121
Primes émises	PRNV11_1°Colonne	329 127 423
Variation des primes non acquises	PRNV12	1 329 698
Charges de prestations		-281 741 006
Prestations et frais payés	CHNV11_1°Colonne	-234 644 801
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12+CHNV2+CHNV6_1°Colonne	-47 096 205
Solde de souscription		48 716 115
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-44 722 670
Autres charges de gestion nettes	CHNV43+CHNV5-PRNV2	-37 181 522
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-81 904 191
Produits nets des placements	PRNT3	40 872 824
Participations aux résultats	CHNV3	-6 500 179
Solde Financier		34 372 645
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRNV11+PRNV12 _ 2°Colonne	34 879 750
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 _ 2°Colonne	-9 992 793
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 _ 2°Colonne	-7 201 880
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques		
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	CHNV3_ 2°Colonne	-411 078
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 _ 2°Colonne	8 486 355
Solde de réassurance		9 609 800
Résultat technique		-8 425 231

Informations complémentaires

Provisions pour Primes non Acquisées clôture	107 971 432
Provisions pour Primes non Acquisées Réouverture	109 301 130
Provisions pour Sinistres à Payer Clôture	605 701 121
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	559 003 814
Autres provisions techniques clôture	29 079 377
Autres provisions techniques Réouverture	28 541 256